



GEORGES-HENRI SOUTOU

LA GUERRE FROIDE DE LA FRANCE

1941-1990

Tallandier

LA GUERRE FROIDE
DE LA FRANCE

DU MÊME AUTEUR

- La Grande Illusion. Quand la France perdait la paix 1914-1920*, Paris, Tallandier, 2015 ; coll. « Texto », 2016.
- L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 2007.
- La Guerre de cinquante ans*, Paris, Fayard, 2001.
- L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands (1954-1996)*, Paris, Fayard, 1996.
- L'Or et le sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989.

Georges-Henri Soutou

LA GUERRE FROIDE
DE LA FRANCE

1941-1990

TALLANDIER

Cet ouvrage est publié sous la direction de Denis Maraval.

Cet ouvrage est publié avec le concours du Centre national du livre.

© Éditions Tallandier, 2018
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-3204-0

Pour Jacqueline.

Avant-propos

Aurait-on rêvé ? Qui se souvient aujourd'hui que la guerre froide a été une réalité internationale envahissante, du lendemain de la Seconde Guerre mondiale à 1990, et que la France y a joué son rôle ? Rôle beaucoup plus important qu'on ne le pense en général aujourd'hui. Mais les paradigmes internationaux ont profondément évolué, la mémoire collective nationale a largement évacué ce conflit, certes de nature très particulière.

On a trop longtemps eu l'habitude de parler de la guerre froide sous l'angle des seuls rapports entre les États-Unis et l'URSS. Pourtant d'autres pays ont joué un rôle important dans ce conflit. Un axe essentiel de la recherche des vingt dernières années a été la mise en lumière du rôle spécifique des pays des deux Europe, de l'Ouest mais aussi de l'Est, dans la guerre froide. On constate par exemple de fortes nuances entre les pays de l'Europe occidentale, laquelle n'a nullement été figée dans un quelconque bloc atlantique¹.

En particulier, on connaît de mieux en mieux le cas de la France qui, par sa situation géographique et stratégique, par son prestige politique et culturel, par son empire, a constitué à la fois un enjeu essentiel et un acteur non négligeable de la guerre froide. Il est clair que si la France était devenue une démocratie populaire en 1946, ce qui n'était pas impensable, l'histoire de l'Europe aurait été très différente. Dans cet affrontement idéologique et politique gigantesque de l'Occident avec le totalitarisme soviétique, la France a pleinement joué son rôle ; mais elle l'a fait dans le cadre de sa propre politique et de ses propres intérêts, qui ne se confondaient

pas toujours avec ceux des États-Unis ou de la Grande-Bretagne. C'est la spécificité de son rôle dans cette période, c'est la complexité du rapport entre sa participation à la guerre froide et la défense de ses intérêts et de ses conceptions particulières que les historiens s'attachent désormais particulièrement à éclairer. Et cela, même si les études sur la guerre froide en France restent encore relativement moins développées que pour les autres grands pays occidentaux, probablement parce que la V^e République a toujours refusé de concevoir et d'orienter sa politique extérieure selon les catégories de la guerre froide et a toujours condamné le principe même des « blocs », et aussi parce que l'école française d'histoire des relations internationales, en majorité d'inspiration réaliste, a souvent eu tendance à minimiser le poids de l'idéologie dans ce domaine et du coup n'a pas toujours été à l'aise dans l'étude d'un conflit idéologique par essence.

Pour comprendre la position de la France dans la guerre froide, et son évolution complexe, il est indispensable de remonter à la Seconde Guerre mondiale². La polarisation idéologique que celle-ci a provoquée a renforcé les différents courants de pensée concernant l'URSS qui étaient apparus dès les années 1920, et leur a donné une orientation et un contenu qu'ils conserveront très longtemps, jusqu'aux années 1970 et peut-être même jusqu'à la fin de l'URSS. L'attitude des Français a en effet été marquée à la fois par une volonté majoritaire de résistance face au totalitarisme communiste, mais aussi, pour d'autres secteurs de l'opinion, par une sympathie non dissimulée pour la « patrie du socialisme ». Cette attitude a été également marquée par le souvenir des deux guerres mondiales : dans les deux cas, la Russie puis l'URSS avaient été alliées à la France contre l'Allemagne ; cette notion d'un contrepoids soviétique face à une éventuelle résurrection de la puissance allemande a profondément marqué la réflexion de nombreux responsables français, même très anticomunistes, après 1945. Rappelons ici que 80 % des soldats allemands tués pendant la Seconde Guerre mondiale sont tombés face à l'Armée rouge...

De là ont découlé un certain nombre de conséquences, faisant de la France un cas à part. Première grande différence avec les États-

Unis et la Grande-Bretagne : la présence d'un fort parti communiste, environ 25 % de l'électorat jusqu'en 1958, parti qui en outre, à la faveur de la Résistance, avait établi des contacts et jouissait de sympathies bien au-delà de ses rangs. La guerre froide n'a pas été pour la France seulement un conflit extérieur, elle a été aussi une guerre civile froide. Ce n'est que progressivement que les dirigeants de la IV^e République se sont résignés à renoncer aux regroupements de la Résistance et de la Libération, et à « entrer en guerre froide », de 1947 à 1950, plus tardivement qu'ailleurs. La période de l'« atlantisme » militant à Paris est d'ailleurs brève (1950-1952) et jamais unanime. Dès 1953-1954 et la « querelle de la CED », on voit se renouer certaines alliances de fait, évoquant le temps de la Résistance, entre gaullistes, « progressistes » et communistes, contre le réarmement allemand et le projet d'armée européenne. Dans ce contexte se sont développées des études sur le Parti communiste français dans le contexte international, et pas seulement dans une sorte de capsule de politique intérieure détachée des grands courants internationaux de l'époque : la mise en lumière du lien étroit, consubstantiel, pour un parti comme le PCF, entre politique intérieure, idéologie et politique extérieure a été une avancée considérable faisant sauter les anciennes barrières disciplinaires³. Quelles conséquences cela a-t-il eu sur la politique française dans la guerre froide ? Considérables, mais encore à élucider : on commence à se rendre compte que dès 1948, parallèlement à la mise en place du système de sécurité occidentale et largement à la demande des Anglo-Saxons, le gouvernement français commença à établir un système de contrôle du PCF et de ses organismes associés et une organisation de défense des processus décisionnels gouvernementaux dans cette interface politique extérieure-politique intérieure qui est aussi le domaine de la guerre froide. Dans le cas des États-Unis, les historiens ont parlé du *National Security State* ; sans aller aussi loin, les systèmes de sécurité et de protection du secret de la France contemporaine sont largement redevables à la guerre froide.

Si sous la IV^e République l'opposition du PCF à la politique extérieure gouvernementale est totale dès 1947, les choses sont plus complexes à partir de 1958, la prise de distance de plus en plus

marquée de De Gaulle par rapport à l'OTAN et aux États-Unis convenant aux communistes, quelle que soit leur opposition sur le plan de la politique intérieure. Les choses seront plus nuancées avec ses successeurs, mais dans l'ensemble cela restera un paramètre important de la période. Les dirigeants de la V^e République en avaient évidemment conscience. Dans quelle mesure cela influença-t-il leur politique envers l'Est ? C'est une question dès l'époque chaudement débattue, qui devra faire l'objet d'études approfondies⁴.

Bien entendu, les rapports bilatéraux franco-soviétiques ont suscité de nombreuses études, en particulier pour la période de la V^e République, qui a voulu développer une relation privilégiée avec Moscou, à l'abri des aléas de la guerre froide⁵. Mais même la IV^e, sauf exceptions, a été plus réservée que les États-Unis et leur a souvent recommandé la prudence dans la conduite de la guerre froide. Certes la pression communiste à l'intérieur et le soutien de l'URSS (souvent relatif ou tardif d'ailleurs) aux mouvements indépendantistes au sein de l'Union française, ainsi bien sûr que la menace que faisait peser Moscou sur l'Europe, menace évidente depuis le coup de Prague de 1948, conduisaient Paris à affirmer la solidarité occidentale face à la Russie. Mais en même temps on croyait partager avec elle certains intérêts géopolitiques. D'autre part, la IV^e République a porté plus d'intérêt qu'on ne le croit souvent à l'Europe orientale, même si ses moyens d'action étaient limités⁶. Certains ont pensé possible de retrouver en partie, au moins sur le plan culturel, l'influence que Paris avait exercée dans cette région avant 1939. D'autres, sous la V^e mais même dès avant 1958, ont pensé possible de renouer des relations privilégiées avec les pays d'Europe de l'Est, au nom de l'idée selon laquelle tout le monde partageait au moins un intérêt commun (suivre de près l'évolution de la question allemande), ou dans la conviction que ces pays allaient pouvoir retrouver une certaine indépendance par rapport à Moscou et qu'une politique française habile et prudente pouvait les y aider.

Un motif de tension avec Moscou était bien sûr le soutien apporté par l'URSS au Viêt-minh d'abord, au FLN à partir de l'été 1956 (ce fut l'une des causes de l'engagement français dans la crise de Suez en 1956, qui comporte un important volet antisoviétique⁷). On a

d'une façon générale, ces derniers temps, porté davantage l'attention sur la « périphérie » de la guerre froide, sur le tiers-monde, qui a été au moins autant concerné que l'Europe. La guerre froide a contribué à accélérer la décolonisation, elle a beaucoup influencé les idéologies et les régimes des nouveaux États indépendants (soit qu'ils aient appartenu à la mouvance soviétique, soit qu'ils aient réagi vigoureusement contre elle⁸). Dans le cas français, la décolonisation est inextricablement liée à la guerre froide, mais de façon fort ambiguë et souvent instrumentalisée par Paris pour obtenir l'appui de ses alliés, en particulier des États-Unis, fort réticents par rapport à l'Empire français. D'une certaine façon, la guerre d'Indochine (présentée dès 1950 comme la participation de la France à la défense de l'Occident) puis la guerre d'Algérie ont beaucoup plus marqué les Français que la guerre froide. On notera que la lecture de ce qui était en fait des conflits de décolonisation à la lumière du conflit Est-Ouest, même si elle permettait de solliciter l'aide des Alliés, ne facilitait nullement la compréhension des problèmes réels posés sur place. On le vit bien lors de la crise de Suez en 1956 où on alla chercher en Égypte la solution au problème du FLN, dans une vision largement fantasmée du « communisme international ». On remarquera d'autre part que c'est à partir de 1964 que les rapports franco-soviétiques ont commencé à se réchauffer ; même si ce ne fut pas la seule raison, il est clair que la fin de la guerre d'Algérie en 1962 avait dégagé le terrain.

Dans ce contexte, les rapports avec les États-Unis étaient à la fois cruciaux et complexes : il n'était pas possible de résister à la pression soviétique, ou tout au moins d'équilibrer l'URSS sans leur appui (même de Gaulle en était convaincu). En même temps, on les considérait souvent comme envahissants⁹. Et leur soutien à la France dans les crises de décolonisation fut soit tardif et ambigu (Indochine), soit très limité (Algérie), et leur attitude fut même parfois carrément hostile (crise de Suez de 1956)¹⁰. D'autre part, on comptait parfois plus ou moins discrètement sur l'URSS pour permettre à la France d'échapper à la prépotence américaine ; de Gaulle et Mitterrand furent les plus clairs à ce sujet¹¹. Les deux hommes utilisèrent souvent la notion (fort discutable) du « par-

tage de Yalta » fait entre Washington et Moscou en dehors de la France et de l'Europe, ou le concept de « double hégémonie¹² ». L'idée d'une France luttant contre les « empires », contre cette « double hégémonie », a certainement profondément marqué les esprits depuis les années 1960¹³. À mon avis, elle a été majoritaire dans l'opinion.

En même temps, les relations avec Washington et avec l'Alliance atlantique sont évidemment déterminantes pour la France pendant toute la guerre froide, même si la V^e République a pratiqué une « politique d'indépendance nationale » qui se voulait, aussi sur le plan stratégique, différente de celle de la IV^e¹⁴.

Autre élément central, et dans la conduite de la guerre froide par la France et dans ses rapports avec Moscou : la question allemande. Une autre spécificité du cas français est en effet que toute une partie de l'opinion et surtout des milieux dirigeants, sans éprouver la moindre sympathie idéologique pour le régime soviétique et tout en soutenant l'Alliance atlantique, estimait néanmoins nécessaire et possible de s'appuyer parfois sur l'URSS dans un but de politique extérieure « réaliste ». Il s'agissait en particulier de l'idée selon laquelle, malgré toutes leurs divergences par ailleurs, Paris et Moscou partageaient néanmoins un objectif : contrôler l'évolution de la question allemande. En effet, les Français soupçonnaient souvent leurs alliés américains et britanniques d'être trop désireux de relever rapidement l'Allemagne soit pour des raisons économiques, soit pour l'utiliser contre l'URSS dans le contexte de la guerre froide. On pourrait parler d'une « géopolitique à la française » ; on a évoqué la « double sécurité » que la combinaison de la guerre froide et de la division de l'Allemagne procurait à la France : sécurité par rapport à l'Allemagne grâce à sa division, dont l'URSS était bien sûr la responsable essentielle, et sécurité face à l'URSS grâce à la construction d'une Europe occidentale englobant la RFA, mais sous *leadership* français¹⁵. Cette tendance fut formulée très clairement au Quai d'Orsay dès la note de Staline sur l'Allemagne en 1952. Par la suite, les présidents de la V^e République ne cachèrent pas aux Soviétiques qu'ils ne souhaitaient pas la réunification allemande et qu'ils comptaient implicitement sur Moscou pour l'empêcher.

Dans cette quête d'une sorte de réassurance à Moscou, le général de Gaulle fut le plus prudent, n'excluant pas une possibilité de confédération entre les deux Allemagnes, Valéry Giscard d'Estaing le plus affirmatif, Georges Pompidou se situant entre les deux¹⁶. Mais ce fut François Mitterrand qui eut à traiter effectivement le problème (et pas seulement de façon hypothétique, comme ses prédécesseurs) en 1989-1990. Il fut accusé, à l'époque, d'avoir méconnu la force du mouvement qui conduisait l'Allemagne à se réunifier, et d'avoir essayé de s'entendre avec Gorbatchev pour freiner le mouvement. Avec le recul, et l'ouverture (encore partielle) des archives, un véritable débat historique s'est instauré entre ceux qui estiment que Mitterrand n'était pas au départ favorable à la réunification ni convaincu de son inéluctabilité, mais qu'il comprit, dès janvier, février ou mars 1990, beaucoup plus rapidement en tout cas que, par exemple, Mme Thatcher, que le processus était irréversible¹⁷, ceux qui croient au contraire à sa prescience dès le début¹⁸, et ceux qui parviennent à un jugement intermédiaire¹⁹.

Peu nombreux au cours de la période furent ceux qui, comme Robert Schuman et, d'une certaine manière, Pierre Mendès France, estimèrent qu'à long terme la division allemande n'était pas dans l'intérêt de la France et que la « double sécurité » était une formule confortable, mais paresseuse et au fond dangereuse : Schuman voulait inscrire l'inévitable réunification allemande dans la construction d'une Europe intégrée, Mendès France dans un nouvel ordre de sécurité paneuropéen.

C'est sur ce dernier aspect (comment, du point de vue français, dépasser la guerre froide dans un nouveau système de sécurité paneuropéen englobant l'URSS et l'Europe de l'Est et relativisant le conflit idéologique Est-Ouest ?) que se développent les recherches de pointe actuelles. En effet, cette orientation apparut dès la mort de Staline en 1953. Beaucoup pensèrent qu'elle pouvait être un moyen de concilier les différents impératifs de la politique française après 1945, tels qu'ils les percevaient : sécurité face à l'URSS mais par l'engagement réciproque, pas dans la confrontation ; contrôle de la question allemande ; plus grande indépendance par rapport à Washington ; possibilité de diminuer la dépendance de

l'Europe orientale par rapport à Moscou. Ce fut, selon des modalités diverses, la politique de Pierre Mendès France (discours à l'ONU en novembre 1954), de De Gaulle (selon son slogan « Entente, détente et coopération » et à l'occasion de son voyage à Moscou en 1966), de François Mitterrand (proposition de confédération européenne du 31 décembre 1989). On remarquera que ces différents projets avaient ceci en commun qu'ils supposaient que l'idéologie soviétique céderait progressivement la place soit à une politique russe de grande puissance de type traditionnel, soit à une « convergence » progressive, par le rapprochement des modèles économiques et sociaux des sociétés industrielles, qu'elles soient de l'Est ou de l'Ouest, soit sur une réconciliation entre le socialisme démocratique et un communisme réformé²⁰.

Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing étaient sur ce point beaucoup plus prudents et ne pensaient pas voir disparaître rapidement le clivage idéologique entre les deux mondes. Néanmoins, tous deux eurent aussi une politique de sécurité européenne : Georges Pompidou soutint à fond le lancement du « processus d'Helsinki » en 1973, Giscard d'Estaing contribua à l'orienter lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération (CSCE) à Helsinki en 1975, point de départ d'une série de CSCE qui allaient, avec celle de Paris en novembre 1990, établir progressivement un cadre diplomatique et juridique facilitant, le moment venu, la fin de la guerre froide. Ils souhaitaient par ce processus sortir de la « logique des blocs », favoriser une politique plus indépendante de la part des démocraties populaires, promouvoir les droits de l'homme²¹.

Bien entendu, d'autres domaines d'exploration se sont ouverts ces dernières années. Par exemple, la problématique « culture et guerre froide », c'est-à-dire le problème des rapports, des oppositions ou parfois des influences culturelles d'un bloc à l'autre, et en particulier le rôle de la France dans ce domaine, fort important²². Ou encore celui, balbutiant, des aspects économiques de la guerre froide²³. Ou encore celui des questions stratégiques et nucléaires, bien sûr particulièrement important pour la guerre froide, étroitement liée dans la chronologie et dans la problématique à l'ère

nucléaire. Malheureusement, les recherches sont freinées en France par la difficulté d'accéder aux archives, alors qu'ailleurs (même à l'Est !) on découvre désormais des choses essentielles²⁴. Quand on peut, par hasard ou par raccroc, ou ingénieusement, accéder en France à certaines sources, le résultat est frappant²⁵. Il est clair que, dans le cas français, dissuasion nucléaire et politique d'indépendance nationale sont étroitement liées et ont facilité la résolution de l'équation complexe consistant à jouer le jeu de la solidarité occidentale face à l'URSS tout en maintenant une stricte position indépendante.

*Les problèmes concrets
des relations diplomatiques avec l'URSS*

L'URSS était un animal particulier, à la fois parti et État. Elle posa des problèmes difficiles d'appréhension et d'action aux dirigeants français. Ils avaient eu l'expérience du totalitarisme nazi, mais le soviétique était différent. Avec l'Allemagne de Hitler, le problème était de prendre au sérieux ce que l'on voyait et entendait, qui était totalement en dehors de l'univers de pensée des responsables français. Avec l'URSS, il ne fallait surtout pas croire ce que l'on voyait et entendait ! D'où la naissance d'une nouvelle discipline, difficile et incertaine, la « soviétologie ». On a du mal à s'imaginer aujourd'hui l'énergie intellectuelle dépensée dans les milieux directement concernés par la guerre froide (diplomates, mais aussi hommes et femmes du renseignement, et les militaires) pour comprendre le mode de fonctionnement de l'URSS et du mouvement communiste international.

Or on ne savait rien du processus de décision soviétique. Il fallut attendre les années 1970 pour le comprendre : les décisions étaient prises par le secrétaire général et, après Staline, par le Politburo ; elles étaient préparées dans les services du Comité central, appuyé sur les services secrets et, à partir des années 1960, sur les instituts de l'Académie des sciences type IMEMO (Institut de l'économie mondiale). Le ministère des Affaires étrangères ne prenait pas les décisions ; en revanche, il apportait son expertise juridique et pré-

sentait les dossiers de façon relativement compatible avec les normes internationales habituelles. Tout cela, qui paraît évident aujourd'hui, était loin de l'être à l'époque : on accordait toujours plus d'importance au gouvernement qu'au parti, on ne comprenait pas le rôle décisif de l'énorme administration de ce dernier, pas seulement pour la prise de décision finale mais pour l'étude des situations, les hypothèses envisageables et les options à présenter au Politburo.

Il ne faut pas oublier que les conditions de vie et de travail des diplomates occidentaux dans les pays du bloc communiste étaient très différentes des conditions de vie habituelles des diplomates, en termes de confort, de considération sociale et de protection. Il n'y avait à Moscou aucun des clubs chics, des lieux de mondanité auxquels sont habitués les diplomates (activités sportives, déjeuners, rencontres, etc.). Un organisme spécialisé était chargé de leur ravitaillement en services et en denrées, qui sinon aurait posé des problèmes insolubles. Par ailleurs, les diplomates restaient mieux traités que les journalistes, peu nombreux, soumis au risque permanent d'expulsion et à la censure. Ces conditions d'existence imposaient une forme de sélection dans le corps diplomatique.

Un diplomate traditionnel est bien inséré dans sa société d'accueil. En revanche, en URSS, les diplomates avaient le plus grand mal à entrer en contact avec des citoyens ordinaires et subissaient des interdictions de voyage. Trois routes étaient autorisées autour de Moscou, sur 40 kilomètres seulement. Il était impossible de se déplacer dans le pays sans autorisation spéciale. Les contacts personnels avec des étrangers étaient interdits par principe aux citoyens soviétiques. Il y en avait, certes, à l'occasion des manifestations culturelles par exemple, voire dans la rue. Mais les contacts entre un diplomate et un citoyen soviétique étaient récupérés par les services secrets, même si la première rencontre avait été spontanée et de bonne foi. Tout Soviétique concerné tombait sous la coupe du KGB, avec des pressions sur sa famille.

Ajoutons que les diplomates étaient en permanence sous le microscope. Les services secrets soviétiques étaient très intrusifs et il y avait beaucoup à faire pour se défendre, de la préservation de l'intégrité du chiffre à la lutte contre les nombreux microphones...

D'autant plus que le bâtiment de l'ambassade de France, à Moscou, appartenait à l'URSS et que les Soviétiques en assuraient l'entretien et le ménage.

Les diplomates sont toujours accrédités auprès des gouvernements. Leur interlocuteur normal est d'abord le ministère des Affaires étrangères des pays où ils sont en poste. Pour la société civile, en principe, les contacts se nouent auprès des organisations, associations, syndicats de toute nature, dans le cadre de la mission d'information des diplomates, et pour défendre les positions de leur gouvernement. En URSS, c'était différent. Si le Minindiel (ministère des Affaires étrangères) était officiellement l'interlocuteur, il était surtout chargé de présenter les décisions dans une forme juridique acceptable. Mais les vrais responsables des décisions restaient inaccessibles aux diplomates : on ne les rencontrait pas, on savait peu de choses sur eux. Les Anglo-Saxons commencèrent à mieux comprendre ce système à partir de 1961, avec la défection d'Oleg Penkovsky. Quand on regarde les analyses de la CIA en 1968 au sujet de la crise tchécoslovaque, on constate qu'elle avait une vision réaliste du processus de prise de décision à Moscou. En France, on comprenait le rôle du secrétaire général, moins celui du Politburo, dont on connaissait mal le fonctionnement. On négociait avec les diplomates, mais on ignorait le reste. Un brouillard camouflait les réalités. Les Français ont ainsi eu longtemps une vision traditionnelle de la diplomatie soviétique. D'après l'ambassadeur Henri Froment-Meurice, ce n'est qu'au début du septennat de Valéry Giscard d'Estaing que les diplomates français reçurent instruction de prendre contact avec des membres des départements du Comité central²⁶. On comprend progressivement le rôle de centre d'expertise joué par les instituts de l'Académie des sciences (Institut d'Amérique du Nord, IMEMO...), on saisit moins bien leur rôle d'interface entre le Comité central, les ministères et les services secrets.

Les diplomates, malgré toutes ces limitations, ont pu observer sur place beaucoup de choses. Ils voyaient les résultats économiques concrets, ils observaient les modes de transmission du pouvoir et ses aspects chaotiques (George Kennan l'a vu dès 1946). On faisait de la « soviétologie » appliquée, en observant par exemple l'ordre des

portraits lors des défilés pour en déduire les équilibres politiques internes. Mais souvent les capitales occidentales restaient incroyables quand leurs diplomates décrivaient les faiblesses du régime.

La perception du problème soviétique par le Quai d'Orsay : un Kennan collectif²⁷ ?

Il n'y a pas eu en France, après 1945, l'équivalent d'un George Kennan aux États-Unis, c'est-à-dire un responsable clairement identifié qui aurait, en un espace de temps relativement court (1946-1947), à la fois posé un diagnostic sur la nature du système soviétique et de sa politique extérieure et proposé une politique cohérente pour résister à la menace représentée par Moscou²⁸. Néanmoins, la question cruciale pour la politique extérieure française à partir de 1945, c'est-à-dire le passage de la menace allemande traditionnelle à la nouvelle menace soviétique et l'interaction entre les deux problèmes, a bien sûr suscité au Quai d'Orsay durant la première phase de la guerre froide, entre 1945 et 1949, des réflexions essentielles. Même s'il n'y a pas eu de Kennan français, il n'est pas exagéré de dire qu'un groupe de diplomates de talent a joué, collectivement, un rôle assez semblable. En effet, même si c'était pour des raisons différentes de celles des dirigeants américains, les responsables politiques français étaient au départ extrêmement divisés, prudents, hésitants quant à la conduite à tenir : pour beaucoup, et pendant plus longtemps qu'on ne le croit parfois, le danger essentiel restait le danger allemand et l'URSS était plutôt l'alliée, alliée du temps de guerre et en vertu du pacte franco-soviétique du 10 décembre 1944. Il a fallu – pas seulement mais en particulier – les réflexions et les conseils de certains diplomates pour aider progressivement les dirigeants de la IV^e République à y voir plus clair et à s'orienter dans les réalités de la guerre froide. Ce faisant, ces diplomates ont défini quelque chose qui, sans être aussi formalisé que la « doctrine Truman », représente quand même une sorte de doctrine française dans la guerre froide.